

Sous financement des groupes en itinérance

Pour une solution globale

Le PSOC : un acquis important

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) **regroupe 73 organismes intervenant en itinérance sur le territoire montréalais**. Il veille à la défense des droits des personnes itinérantes et travaille à la défense des intérêts des groupes membres. Les membres du RAPSIM forment un réseau de différentes pratiques qui façonne leur expertise : hébergement d'urgence et temporaire, centres de jour, centres de soir, logements sociaux avec soutien communautaire, travail de réinsertion, travail de rue et travail de milieu, etc. Finalement, les membres du RAPSIM travaillent avec l'ensemble de la population itinérante : femmes, hommes et jeunes.

Pour les groupes en itinérance, les enjeux de financement sont très importants. Leur travail étant très diversifié, le financement de ces pratiques doit nécessairement reconnaître toutes ces interventions. Une nouvelle enquête menée par le RAPSIM a déterminé que les organismes membres ont donc besoin annuellement de vingt (20) millions \$ pour pouvoir répondre aux besoins et intervenir auprès des personnes itinérantes ou à risque de le devenir.

Le *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est un programme de financement récurrent à la mission globale des organismes communautaires oeuvrant dans ce secteur. **Le PSOC représente une contribution indispensable pour les groupes membres du RAPSIM** : il s'agit de 13 189 135 \$ pour l'année financière 2006-2007. Cinquante-huit (58) groupes, dont le RAPSIM, bénéficient de cette subvention ; ils sont répartis selon treize (13) catégories (Tableau 1).

Tableau 1 : Financement PSOC, par catégorie (*), pour les membres du RAPSIM - 2006-2007	
Alcoolisme et autres toxicomanies (3)	107 748 \$
Autres ressources pour les femmes (1)	66 030 \$
Autres ressources pour les jeunes (8)	1 054 305 \$
Autres ressources pour hommes (1)	52 082 \$
Centre de femmes (1)	161 312 \$
Concertation et consultation régionales (1)	53 768 \$
Maintien à domicile (1)	102 410 \$
Maisons d'hébergement communautaire jeunesse (13)	4 115 855 \$
Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté (7)	3 550 475 \$
Maisons d'hébergement pour hommes en difficulté (4)	456 338 \$
Personnes démunies (3)	126 013 \$
Organismes de justice alternative (1)	277 422 \$
Santé mentale (11)	2 789 257 \$
SIDA (3)	326 120 \$
TOTAL	13 189 135 \$

(*) Nous n'avons pas inscrit de moyenne par catégorie parce que les montants peuvent être très différents d'un groupe à l'autre (compte tenu notamment des variations dans le nombre de personnes rejointes et les variations dans les activités offertes). Un montant moyen par organisme ne refléterait donc pas la réalité du financement.

Il est également important de mentionner que le fonctionnement même du Programme SOC est très apprécié par les groupes qui y sont accrédités : indexation annuelle des montants reçus, un formulaire de demande simple et court, envoi du rapport financier ainsi que du rapport d'activités du dernier exercice financier complété pour le 30 juin de chaque année.

La contribution du fédéral et la recherche d'autres sources de financement

Le financement fédéral via le programme d'*Initiatives de partenariat en action communautaire* (IPAC), maintenant *Initiative de partenariats de lutte contre l'itinérance* (IPLI), est un acteur important du financement des groupes en itinérance. Il a représenté 62 millions \$ uniquement pour Montréal, entre 2001 et 2007, et a été une contribution pour la construction de logements sociaux, un soutien à l'intervention, des subventions pour de nouvelles installations dans les organismes, etc. IPAC-IPLI finance donc depuis 2004, l'intervention en continue de plus de 80 employéEs à temps plein, soit environ 2,3 millions \$ par année.

L'IPAC n'est pas un programme récurrent, mais les groupes en itinérance ont gagné à l'automne dernier sa reconduction, sur deux ans, avec l'IPLI.

Les groupes en itinérance ne peuvent cependant pas compter sur la contribution du fédéral pour pallier à leurs problèmes de sous financement chronique puisque **l'IPLI, tout comme c'était le cas avec l'IPAC, ne vise pas le financement de la mission globale**, mais le financement de projets. De plus, nous ne disposons d'aucun engagement quant à la continuité du programme après le 31 mars 2009, ni même de garanties quant au financement des interventions avec la mise en place de l'IPLI-nouveaux projets, au 1^{er} janvier 2008.

Les autres sources de financement

En plus de l'IPAC-IPLI, les groupes membres du RAPSIM doivent donc se tourner vers d'autres sources de financement telles que les collectes de fonds, les demandes de subventions à diverses fondations et la recherche de dons. Toutefois, ces possibilités de financement demandent beaucoup de temps et d'énergie, ne sont pas garanties de succès ni accessibles à tous les groupes.

La contribution de la Ville de Montréal

La Ville et les arrondissements apportent aussi un soutien ciblé à certains organismes en itinérance via différents programmes pour un montant d'environ 750 000 \$ annuellement.

Les conséquences du sous financement

En 2005-2006 et en 2006-2007, le RAPSIM a mené des enquêtes internes sur le sous financement de ses groupes membres. Celles-ci ont démontré que le sous financement a beaucoup d'impacts sur les groupes en itinérance. Les conséquences du sous financement se

font sentir au niveau des activités, des services, du nombre de personnes rejointes par l'organisme et au niveau du personnel qui y travaille.

Impacts sur les services offerts

En répondant à l'enquête de l'an dernier, les groupes membres du RAPSIM ont affirmé que les situations de sous financement les forcent à limiter l'accès aux services ou à offrir des services incomplets (accompagnement, accueil, soupers communautaires dans les OSBL d'habitation, intervention dans le milieu, etc.) aux personnes qui fréquentent leurs organismes, services qui sont pourtant essentiels pour répondre aux besoins exprimés.

De plus, lorsqu'ils vivent de telles situations, les organismes ont de la difficulté à développer de nouveaux services et à faire évoluer leurs pratiques d'intervention en l'adaptant au visage actuel de l'itinérance à Montréal.

Impact sur les ressources humaines

Les groupes qui se retrouvent dans une situation de sous financement décrivent également la difficulté à se doter de personnel qualifié, compétent, qu'ils peuvent rémunérer justement et à qui ils peuvent offrir de bonnes conditions d'emploi.

Ainsi, les salaires peu élevés, l'épuisement, une surcharge de travail, etc. entraînent un **roulement de personnel** dans plusieurs organismes. Ce roulement coûte cher, puisque les groupes doivent fréquemment former de nouveaux-elles employéEs, et profite souvent à d'autres, notamment au réseau public, qui offrent de meilleures conditions d'emploi et qui se trouvent à bénéficier de la formation qui est donnée au personnel par les organismes.

La difficulté de rétention du personnel empiète également sur la qualité des services offerts ainsi que sur la continuité du lien qui est pourtant essentielle à une intervention structurante.

Quelques avancées, mais les besoins demeurent...

L'enquête réalisée en 2005-2006 par le RAPSIM démontrait alors que les organismes accrédités au PSOC auraient besoin de 7 millions \$ additionnels pour pouvoir remplir adéquatement leur mission.

Depuis cette première enquête, quelques avancées ont eu lieu. L'Agence de la Santé de Montréal a notamment débloqué 700 000 \$ pour le financement du soutien communautaire en logement social. Cet argent, d'abord attribué en entente de services, a été transféré dans le PSOC des organismes accrédités à ce programme. Cela signifie que, pour plusieurs, le montant reçu, pour le financement du soutien communautaire est venu s'ajouter au montant global que les groupes reçoivent annuellement de l'Agence via le PSOC. Pour les 23 organismes qui en ont bénéficié, dont 8 membres du RAPSIM, cet argent a été une réponse partielle aux situations de sous financement.

En 2005-2006, un autre groupe membre du RAPSIM a aussi vu son financement alloué en entente de services être transféré au PSOC.

Malgré ces avancées, les situations de sous financement des groupes en itinérance persistent. Dans les derniers mois, nous avons d'ailleurs vu des organismes en itinérance dénoncer publiquement leur situation de sous financement (les refuges pour hommes qui ont manifesté en sortant des lits dans la rue cet hiver, les Auberges du cœur qui ont interpellé les médias pour témoigner de leur situation financière et de leurs besoins criants, etc.).

Le RAPSIM a jugé important de mettre à jour les données qui ressortaient de l'enquête 2005-2006. **Les groupes membres du RAPSIM accrédités PSOC ont donc réitéré, en 2006-2007, qu'ils ont des besoins urgents en matière de financement : 7 millions \$ supplémentaires provenant de ce programme de financement seraient toujours nécessaires pour pouvoir réaliser leur mission.**

Le rehaussement 2006-2007 du PSOC

En 2006-2007, le financement PSOC accordé à certains groupes accrédités a été bonifié via les argents de développement dont disposait l'Agence de Santé et des Services sociaux de Montréal. Concrètement, c'est une somme importante que l'Agence a investi dans le PSOC l'an dernier : 1,8 million \$ de plus.

Cependant, ces argents furent attribuées principalement aux groupes rattachés aux priorités ministérielles du MSSS (groupes intervenants en santé mentale et ceux auprès des personnes âgées), priorités dont font peu partie les groupes en itinérance et le RAPSIM. Uniquement quatre groupes membres du RAPSIM, soit deux refuges pour hommes, une auberge du cœur et un centre de jour, ont eu une part de ce rehaussement, c'est-à-dire près de 230 000 \$ pour les quatre groupes.

La logique du rehaussement actuel donne priorité à certaines catégories de groupes aux dépens d'autres qui se retrouvent laissées pour compte puisqu'elles ne font pas partie des priorités établies par le MSSS et l'Agence. Ainsi, bien qu'il soit solidaire des organismes ayant bénéficié d'un rehaussement de leur allocation en 2006-2007, le RAPSIM est inquiet pour la suite des choses puisque l'itinérance n'est pas considérée comme une priorité par le gouvernement du Québec et l'Agence. Les groupes intervenant auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir ont des besoins criants afin d'être en mesure d'offrir des services appropriés aux personnes qui fréquentent leur organisme et ils doivent donc pouvoir bénéficier d'un financement équitable.

L'objectif du RAPSIM n'est pas de changer le fonctionnement du Programme SOC actuel, mais d'obtenir un rehaussement considérable du financement de ses membres. Conséquemment, le RAPSIM ne demande pas une catégorie « itinérance » au sein du PSOC mais revendique une réponse satisfaisante aux besoins exprimés par ses 73 membres qui, par leur intervention diversifiée, se retrouvent dans plusieurs catégories : jeunes, femmes, hommes, personnes démunies, etc.

Un plan pour pallier au sous financement

Tous reconnaissent l'apport de l'intervention des groupes en itinérance face aux plus démunis de notre société. **Le RAPSIM considère donc que la reconnaissance du travail fait par les organismes en itinérance à Montréal doit passer par un financement adéquat de leur mission globale.**

Pour ce faire, le MSSS et l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal doivent, dès cette année, mettre en place une solution globale pour répondre aux demandes des groupes :

1 - Prévoir un **rehaussement global de l'enveloppe PSOC des organismes intervenant en itinérance, au-delà de la notion de catégorie.** Le RAPSIM réaffirme que pour répondre aux besoins réels de ses membres, le MSSS devra investir **7 millions \$ supplémentaires**, ce qui répond aussi en partie aux demandes des autres regroupements intervenant en itinérance.

Pour y arriver, le MSSS et l'Agence, qui ont vu leurs budgets s'accroître continuellement dans les dernières années, doivent élaborer un plan de redressement échelonné sur quelques années pour répondre aux besoins urgents des groupes.

2 - Le RAPSIM travaille, de concert avec les groupes du milieu et les autres regroupements en santé et services sociaux, sur les balises d'un cadre de financement. **L'Agence de la Santé de Montréal doit se doter d'un tel cadre qui permettrait d'orienter l'attribution des subventions PSOC.**

Pour ce faire, l'Agence doit d'abord se doter de seuils planchers. Elle doit ensuite utiliser un pourcentage des argents de développement pour rehausser le niveau de financement des groupes (toutes catégories confondues) n'ayant pas encore atteint les seuils planchers, dont ceux qui ne reçoivent actuellement aucun financement.

3 – **Le gouvernement doit se doter d'une Politique en itinérance** afin notamment de réellement « reconnaître l'apport social des organismes communautaires d'aide en itinérance et [d']en améliorer le soutien financier »¹.

Les travaux du MSSS, tant avec le *Cadre de référence* qu'avec le *Plan d'action intersectoriel en Itinérance*, reconnaissent la nécessité d'un financement adéquat. Cette considération doit se concrétiser rapidement : il est primordial que le Ministère et l'Agence réalisent l'urgence de rehausser le financement accordé aux groupes qui travaillent auprès des personnes itinérantes ou à risque de le devenir et ce, dès cette année sans quoi les conséquences du sous financement se feront encore plus sentir.

¹ Extrait *Pour une Politique en itinérance*, Plateforme de revendications du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec, 2006. Disponible au www.rapsim.org

Annexe

Liste des groupes membres du RAPSIM (au 4 juin 2007)

L'Abri de l'espoir	GEIPSI – Groupe d'Entraide à l'Intention des
L'Accueil Bonneau	Personnes Séropositives et Itinérantes
Action- Autonomie	Groupe communautaire l'itinéraire
Action-réinsertion	GIT - Groupe Information Travail
L'Anonyme – L'Unité d'intervention mobile	Les Habitations L'escalier de Montréal
L'Armée du Salut – Centre Booth *	Les Habitations Oasis de Pointe St-Charles
L'Arrêt-Source	Hébergement Jeunesse Le Tournant
Association Bénévole Amitié	La C.A.S.A . Bernard-Hubert *
Association d'entraide Le Chaînon	Les Logis Rose-Virginie *
Atelier d'Habitation de Montréal	Ma Chambre
L'Auberge communautaire du Sud-ouest	La Maison des amis du Plateau Mont-Royal
L'Auberge Madeleine	Les Œuvres de la Maison du Père
L'Avenue hébergement communautaire	La Maison Grise de Montréal
À deux mains/ Head and hands	Maison Lucien-L'Allier
Bureau consultation jeunesse	Maison Marguerite de Montréal
Bonsecours	La Maison du Pharillon
CACTUS Montréal - Centre action	Maison St-Jacques
communautaire auprès des toxicomanes	Maison Tangente
utilisateurs de seringues	Les Maisons de l'Ancre
Le Carrefour communautaire de Rosemont –	Médecins du Monde
L'Entre-Gens	Méta d'Âme
CRAN - Centre de recherche et d'aide pour	Mission Bon Accueil
narcomanes	Mission Communautaire de Montréal
Carrefour familial Hochelaga	P.A.S. de la rue
Centre d'amitié Autochtones	Passages
Centre de jour St-James	PIAMP (Projet d'intervention auprès des
Centre de soir Denise-Massé	mineur-es prostitué-es)
Centre NAHA	Plein Milieu
Chambreclerc	Projet Genèse
Chez Doris, La fondation du refuge pour	Refuge des Jeunes de Montréal
femmes	Réseau Habitation Femmes
CSSS Jeanne-Mance *	Ressources Jeunesse de Saint-Laurent
Comité social Centre-Sud	La Rue des Femmes de Montréal
Dîners-Rencontre Saint-Louis-de-Gonzague	La Mission Saint-Michel
Dianova Canada	Service d'hébergement Saint-Denis
Diogène	La Société St-Vincent-de-Paul
En Marge 12-17	Spectre de rue
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal	Stella
Le Foyer des jeunes travailleurs et	Villa Exprès pour toi
travailleuses de Montréal	Y.M.C.A.
	Y.W.C.A.

* Groupe associé